



UNION DÉMOCRATIQUE DU CENTRE
Secrétariat général
Rue de la Louve 1- 1003 Lausanne
Tél. 021 806 32 90 www.udc-vaud.ch
E-mail : secretariat@udc-vaud.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 19.04.2024

Loi sur l'électricité : l'UDC refuse une loi inefficace, onéreuse et anti-démocratique qui saccage les paysages suisses

Réunis hier soir en Congrès à Bussigny, 80 délégués UDC ont défini les mots d'ordre de notre parti en vue du scrutin fédéral du 9 juin prochain. Ils ont refusé à une très large majorité la loi sur l'électricité. Cette dernière est la conséquence des errements politiques de ces quinze dernières années en matière de production énergétique.

« Depuis le début du mois d'avril, notre parti cantonal a gagné l'adhésion d'un peu plus de 50 nouveaux membres. Notre action contre les ravages causés par le loup et notre engagement clair pour la défense des droits populaires contre les juges étrangers sont payants ! », a déclaré le président de l'UDC Vaud, Kevin Grangier, en ouverture de Congrès.

La politique cantonale était à l'honneur en début de Congrès. Une table ronde réunissant les députés Cédric Weissert, président du groupe UDC au Grand Conseil, Jean-François Thuillard et Fabrice Moscheni a débattu de l'efficacité de l'Etat et de la fiscalité confiscatoire qui étouffe les Vaudois. « L'enfer fiscal vaudois, c'est inversement le paradis socialiste. Or, personne ne veut d'un paradis socialiste », a déclaré Fabrice Moscheni. « Zurich a proportionnellement à sa population 30% de fonctionnaires en moins que le canton de Vaud et l'Etat est plus efficace. Avec moins de gens, ils sont plus efficaces. Faut-il en déduire que les élus vaudois sont moins bons que les élus zurichois ? », a-t-on encore pu entendre dans la salle.

3x NON, 1x OUI le 9 juin prochain

Les conseillers nationaux Michaël Buffat et Jacques Nicolet ont présenté la campagne « 2x NON aux initiatives sur la santé » qui lutte contre les deux initiatives sur les primes (initiative PS) et sur les coûts (initiative Le Centre). La première vise à reporter une partie des primes sur le dos des contribuables. L'expérience vaudoise de cette idée socialiste est une catastrophe qui saisit les finances publiques à la gorge. La seconde initiative crée un mécanisme qui induit un rationnement des prestations de santé et crée une médecine à deux vitesses. Les délégués de l'UDC, à l'unanimité moins une poignée d'abstentions, recommandent de rejeter ces deux initiatives.

Le conseiller national Yvan Pahud a présenté la campagne contre la nouvelle loi sur l'électricité. Il a démontré que cette loi est inapte à garantir l'approvisionnement en électricité de la Suisse, car elle repose sur une production d'énergie intermittente qui exigera plus d'installations pour compenser les mauvais rendements. Anticipant ces problèmes de rendement, la loi prévoit que le Conseil fédéral pour surseoir aux procédures démocratiques aussi longtemps que les objectifs n'étaient pas atteints. Et si on considère l'immigration démesurée dans notre pays, on comprend sans peine qu'on ne fera que courir derrière toujours d'éoliennes dans nos paysages, notre nature et nos campagnes. A l'unanimité, moins 4 voix et 9 abstentions, les délégués de l'UDC ont refusé la loi sur l'électricité.

Après une présentation des enjeux de l'initiative pour la liberté et l'intégrité physique par le conseiller national Sylvain Freymond, les délégués l'ont acceptée à l'unanimité moins 16 abstentions.

UDC du canton de Vaud

Kevin Grangier, président du parti, 079 432 37 64
Cédric Weissert, député, président du groupe parlementaire, 076 378 69 89
Floriane Gonet, secrétaire générale, 078 661 36 72